

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 2

Rubrik: Note de la rédaction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TRICOTAGES ZIMMERLI

EN 1871, Mme Zimmerli-Bauerlin, issue d'une famille de teinturiers établis à Aarbourg (Suisse), se trouva dans l'obligation de suppléer à l'industrie paternelle par une nouvelle activité : elle s'intéressa à l'invention d'un métier à tricoter importé d'Amérique. Douée d'une compréhension exceptionnelle pour les ouvrages manuels, elle réussit à imiter sur ce métier le tricot fait à la main en maille 2 et 2, dite « côte suisse ». Ce genre de maille, souple et élastique, se prêta admirablement à la fabrication de sous-vêtements, à tel point que Mme Zimmerli-Bauerlin dut créer un

noyau d'ouvrières pour satisfaire aux demandes déjà nombreuses.

Son fils, M. Oscar Zimmerli, après des études en Suisse et à l'étranger, se consacra à cette nouvelle industrie, la développa et créa la Société actuelle. Les Usines d'Aarbourg, de Montbéliard et de Saint-Quentin, spécialisées dans la fabrication des sous-vêtements pour hommes, dames et enfants, occupent aujourd'hui plusieurs centaines d'ouvrières et la qualité de la production est restée celle de la tradition : les finissages les plus soignés dans les plus belles matières.

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous voudrions que MM. HUG, ISELIN, CHRIST de NEUVILLE et NIGGLI, qui ont bien voulu écrire pour notre revue les articles que l'on vient de lire, trouvent ici l'expression de nos sentiments très reconnaissants pour leur précieuse collaboration. Grâce à celle-ci, nous avons pu poursuivre notre action de propagande et nous savons que leurs doléances aussi bien que leurs encouragements seront entendus par tous ceux qui peuvent contribuer à sauvegarder et, si possible, à développer les relations économiques entre la France et la Suisse. Nos remerciements s'adressent également aux industriels et commerçants qui, par la publicité qu'ils nous confient, nous permettent d'améliorer la présentation de notre organe et augmentent ainsi son rayonnement dans les différentes sphères où nous le diffusons.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette étude des rapports entre les industries suisses des textiles et le marché français, de citer les noms de quatre des Administrateurs de la Chambre de Commerce Suisse en France qui se sont tout particulièrement dévoués pour faire connaître et apprécier, tant dans la métropole, que dans les colonies françaises, nos produits textiles suisses : **MM. Emile Reichenbach, Edouard de Rham, Louis Wegelin et Robert Loppacher.**

Nous les félicitons des beaux résultats qu'ils ont obtenus et leur disons de même notre gratitude pour l'aide désintéressée qu'ils apportent à l'édition de notre revue.

R. E. F. S.